

Le journal DU LION

le Lion d'Angers

LE MAGAZINE DE LA VILLE DU LION D'ANGERS N°40

MARS | AVRIL | MAI 2026



P. 12

**UNE NOUVELLE EQUIPE
POUR LE LION D'ANGERS !**

P. 6

L'INVITÉ DE LA RÉDACTION

Regards croisés
sur l'étude urbaine

P. 7

LE PROJET DU CASINO

Exemplaire
et solidaire

P. 18

LA PAROLE AUX ASSOS

Les amis de l'église :
restaurons l'orgue du Lion

AGENDA **P. 3**

LES ACTUS **P. 4**

LES INVITÉS
DE LA RÉDACTION **P. 6**

À LA UNE **P. 10**

LE LION EN ACTION **P. 14**

CITOYENNETÉ
ET CIVISME **P. 16**

LA PAROLE
AUX ASSOS **P. 18**

ÇA S'EST PASSÉ
PRÈS DE CHEZ VOUS **P. 20**



édito

Etienne GLÉMOT
Maire du Lion d'Angers

MERCI POUR VOTRE CONFIANCE !

Merci de vous être rendus aux urnes le 15 mars dernier, les 62% de participation nous honorent. Merci à celles et ceux qui nous ont apporté leurs suffrages et aux bénévoles qui ont tenu les bureaux de vote. Je veux aussi avoir un mot pour Jérôme DELOIRE et son équipe, afin de souligner la bonne tenue des débats qui nous ont opposés. Je souhaite maintenant que nous puissions travailler ensemble pour rendre notre ville toujours plus agréable à vivre.

L'esprit de ce nouveau mandat peut se résumer en trois mots : continuité, sérénité et ambition. Comme vous vous en doutez, l'envie de bien faire et d'impulser une nouvelle dynamique sont très fortes. Nous allons dès que possible mettre en œuvre notre programme.

L'étude urbaine sera un excellent point de départ. Laureline et Gaëlle, nos deux prestataires, ont d'ailleurs pris la parole dans ce numéro pour vous donner leur point de vue sur le sujet. Quant au projet de casino, qui vous est présenté en détails, il va passer, au cours des mois à venir, par deux étapes administratives incontournables : l'obtention de l'autorisation de jeu et celle du permis de construire.

Je souhaite enfin revenir sur les inondations récentes : nous allons vous proposer des mesures pour en limiter les conséquences.

Bien sûr, vous allez, dans les semaines à venir, retrouver tous vos rendez-vous habituels : le Palio, la journée citoyenne, les Folies du Lion ou la Fête de la Musique. En un mot, tout ce qui rend le printemps si agréable au Lion d'Angers !

Très bonne lecture et à très bientôt pour de nouvelles rencontres !

“ MERCI À CELLES ET CEUX QUI NOUS ONT APPORTÉ LEURS SUFFRAGES ET AUX BÉNÉVOLES QUI ONT TENU LES BUREAUX DE VOTE. ”

Le journal DU LION

LE MAGAZINE DE LA VILLE
DU LION D'ANGERS

Directeur de la publication :
Étienne Glémot

Rédacteur en chef :
Muriel Noirot

Comité de rédaction :
Bureau municipal
et service communication

Maquette & Conception :

STUDIO RICOM

www.studioricom.com

Impression : SETIG

Distribution :
ASURE Services

Tirage : 2 800 exemplaires
sur papier recyclé.

Dépôt légal : ISSN 2650-605X

Le Journal du Lion est distribué dans toutes les boîtes aux lettres, y compris Stop Pub (4 numéros par an tous les 3 mois). Si toutefois vous ne le recevez pas, merci de nous le signaler en adressant un e-mail à communication@leliondangers.fr en indiquant vos nom, prénom et adresse complète.





L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

Mardi 7 avril

À 20h30

Conseil municipal

Vendredi 10 avril

À 19h

Spectacle « Arôme Arôme »
Compagnie La Grive
Salle Émile Joulain
à partir de 7 ans - gratuit

Vendredi 8 mai

9h30 au cimetière d'Andigné

10h30 au monument aux morts

Cérémonie commémorative
de la Victoire du 8 mai 1945

Lundi 11 mai

À 20h30

Conseil municipal

Jeudi 14 mai



Toute la journée

Palio de la Communauté
de communes et Anjou
Loire Challenge
Proposé par l'Association
des Courses du Lion d'Angers
Hippodrome du Lion d'Angers

Dimanche 7 juin

De 9h à 14h

Journée citoyenne

Samedi 13 juin



Dès 15h

Les Folies du Lion
Proposé par le GIP de l'Isle Briand
Parc départemental de l'Isle Briand

Jeudi 18 juin



Retransmission opéra
Place Charles de Gaulle
Gratuit

Vendredi 26 juin

À partir de 19h30

Fête de la musique
Centre-ville du Lion d'Angers
Gratuit

Le Lion EXPRESS

**LE PLAN DE VILLE 2026
BIENTÔT DISPONIBLE**

Vous pourrez vous le procurer
en mairie ou à l'Office de Tourisme.



Infos PRATIQUES

- **MAIRIE DU LION D'ANGERS**
Place Charles de Gaulle
49220 Le Lion d'Angers / BP 40017
02 41 95 30 16
mairie@leliondangers.fr
www.leliondangers.fr
Ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h
à 12h30 et de 13h45 à 17h ; mercredi de 9h à 12h30
(sur rendez-vous l'après-midi de 14h à 16h)
et samedi de 9h à 12h.
- **MAIRIE ANNEXE D'ANDIGNÉ**
5, rue de la Croix-Ruau
49220 Andigné
02 41 61 30 08
mairie@leliondangers.fr
Ouverture : mercredi de 9h15 à 12h15.
- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**
Place Charles de Gaulle / BP 10032
49220 Le Lion d'Angers
02 41 95 31 74 / Fax : 02 41 95 17 87
contact@valleesduhautanjou.fr
www.valleesduhautanjou.fr
- **OFFICE DU TOURISME
DE L'ANJOU BLEU**
56, rue du Général Leclerc
49220 Le Lion d'Angers
02 41 92 86 83
officedetourisme@anjoubleu.com
www.tourisme-anjoubleu.com
- **CENTRE FINANCES PUBLIQUES**
22 rue Charles de Gaulle
49500 SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU
02 41 94 63 10
- **LA POSTE**
44, rue du Général Leclerc
49220 Le Lion d'Angers
02 41 21 04 21
- **POLICE MUNICIPALE**
standard de la mairie au **02 41 95 30 16**
(en dehors des créneaux d'ouverture).
- **GENDARMERIE**
Avenue des Acacias
49220 Le Lion d'Angers
02 41 95 30 13
- **3RD'ANJOU - COLLECTE
ET TRAITEMENT DES DÉCHETS**
103 rue Charles Darwin / 49125 Tiercé
02 41 59 61 73
- **S.A.U.R. - SERVICE DES EAUX**
Souscription : **02 44 71 05 50**
Urgence : **02 44 71 05 58**
- **URGENCES**
SAMU : **15** / Police Secours : **17**
Pompiers : **18** ou **112**
Pharmacie de garde : **32 37**
Médecins de garde
(soir et week-end) : **116 117**
Enfance en danger : **119**
Violences Femmes Infos : **3919**

LE LION, VILLE VERTE ET FLEURIE



EN NOVEMBRE DERNIER, LE JURY DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS A RECONDUIT, LE LABEL 3 FLEURS DE LA COMMUNE.



Cette décision vient récompenser les actions mises en place depuis la dernière visite : la gestion différenciée des espaces verts, l'aménagement du camping ou l'introduction de l'éco-pâturage. Comme chaque année, les échanges avec le jury régional ont permis d'identifier des pistes d'amélioration.

En 2026, les efforts porteront sur la poursuite de la végétalisation des rues du centre-bourg, en envisageant des plantations en pieds de murs, mais aussi sur l'élaboration d'un plan de gestion du patrimoine arboré de la commune. Des actions pour une ville plus verte et plus agréable à vivre !

Andigné : pour une circulation plus sûre

Le 20 janvier dernier, un premier projet d'aménagement de la rue de la Libération a été présenté aux habitants d'Andigné. La priorité est d'améliorer la sécurité de tous les usagers... mais aussi de mieux partager la route !

Pour limiter la vitesse, deux chicanes seront mises en place pour instaurer une circulation alternée. La traversée des piétons se fera sur quatre passages sécurisés. Dans la partie de la rue limitée à 30 km/h, un quai de bus avec des trottoirs rehaussés sera aménagé pour l'accès des personnes à mobilité réduite. Ces mesures seront complétées l'instauration d'une chaussée à voie centrale banalisée (ou chaudiou). Pour se croiser, voitures ou camions devront se rabattre sur le côté en restant, si nécessaire, derrière un cycliste !

Après une présentation aux riverains, le projet va être amendé sur certains points, afin qu'il soit le mieux intégré possible à son environnement, avant un nouvel échange dans les semaines à venir. Les travaux, dont l'enveloppe bloquée est de 426 000€, auront lieu au printemps 2027.



Marché : 12 places en zone bleue



Nouveauté pour se garer le vendredi matin : l'instauration d'une zone bleue temporaire. Rue du Champ de Foire, 12 places de parking sont désormais réservées à un stationnement gratuit mais limité à 30 minutes, de 7h30 à 14h30, tous les vendredis matins. L'objectif est de faciliter l'accès au marché et aux commerces du centre-ville en augmentant la rotation des véhicules sur quelques places de stationnement.

Ce dispositif est en cours d'évaluation afin de déterminer si des aménagements, notamment sur la durée du stationnement, sont nécessaires. Rappelons que près de 200 places restent toujours accessibles en stationnement libre à proximité de place Charles de Gaulle.

Alors, les jours de marché, pensez à votre disque bleu pour indiquer votre heure d'arrivée !

BON À SAVOIR :

Des disques bleus sont disponibles gratuitement à l'accueil de la mairie. Un bon moyen pour faire les choses dans les règles dès à présent.

INSTALLEZ-VOUS AU LION !

PLUSIEURS TERRAINS DISPONIBLES

LE LION D'ANGERS ENREGISTRE DE PLUS EN PLUS DE DEMANDES D'INSTALLATION SUR SON TERRITOIRE. POUR RÉPONDRE À CE BESOIN CROISSANT EN LOGEMENTS, LA VILLE A LANCÉ LA CONSTRUCTION DU LOTISSEMENT REVION. 4 PARCELLES DE MAISONS INDIVIDUELLES SONT ENCORE DISPONIBLES.



Situé sur la route de Segré, le lotissement Revion comprend 32 logements sociaux et 23 parcelles pour la construction de maisons individuelles. C'est le groupe Meldomys qui a été retenu comme maître d'œuvre pour la construction des logements sociaux avec 28 appartements (de type T2 à T4) et 4 maisons individuelles (de type T3 ou T4). L'accès à ces logements est conditionné à des critères de revenus ou de situation familiale. Ils répondent aux dernières normes de construction, d'isolation de performances énergétiques.



Les appartements disposent d'un balcon ou d'une terrasse tandis que les maisons individuelles disposent d'un jardin. Des containers pour le tri des ordures ménagères et des places de parkings (en extérieur ou avec un garage) sont prévues. La livraison aura lieu à l'été 2026 pour les maisons individuelles et au premier trimestre 2027 pour les logements collectifs.

4 PARCELLES A VENDRE !

Situé à proximité du ruisseau du Courgeon, le lotissement Revion bénéficie de la proximité avec le centre-ville tout en proposant des points de vue sur la campagne lionnaise. Un emplacement pratique et central, tout en profitant du calme et de la nature !

Quatre parcelles constructibles d'une superficie allant de 500 à 1 000 m² sont encore disponibles à ce jour :

- le lot 6 : 693 m²
- le lot 17 : 1 084 m²
- le lot 19 : 673 m²
- le lot 20 : 512 m²



Pour plus de renseignements, contactez le service Urbanisme au 02 41 95 30 16.

LAURELINE GUILPAIN & GAËLLE PINIER, ACTRICES DE L'ETUDE URBAINE DU LION

Pendant 12 mois, trois agences ont accompagné les élus : Ville Ouverte, MAP Paysagistes et ETC Mobilités. Deux des actrices du projet, Laureline GUILPAIN et Gaëlle PINIER, nous livrent leur point de vue croisé sur la commune à l'horizon 2050.



POUVEZ-VOUS NOUS PRESENTER VOTRE PARCOURS ?

Laureline : *J'ai suivi une formation à l'école d'architecture de Nantes et une spécialisation en urbanisme à Paris-Est. J'ai ensuite travaillé pour des agences ou à mon compte avant d'intégrer Ville Ouverte en 2020. Nous travaillons dans la France entière avec une forte pratique du terrain et de la co-construction des projets, ce que nous avons fait au Lion d'Angers.*

Gaëlle : *C'est à l'Ecole de la Nature et du Paysage de Blois que j'ai suivi ma formation de paysagiste-conceptrice jusqu'en 2001. En 2003, avec Olivier BAERT nous avons créé notre agence MAP à Paris, puis nous sommes installés sur l'île de Nantes en 2007. Depuis, nous travaillons dans la région Grand Ouest.*

QUELLES ONT ETE LES GRANDES ETAPES DE L'ETUDE URBAINE ?

Laureline : *Pendant 12 mois, nous avons accompagné les élus jusqu'à l'élaboration d'un schéma directeur. A chaque étape, nous sommes allées à la rencontre des habitants, sur le marché du vendredi matin par exemple, pour recueillir leurs idées et leurs avis. Aujourd'hui, nous avons une feuille de route à horizon 2040 que les nouveaux élus pourront préciser.*

Gaëlle : *Le point fort de l'étude a été de réunir une équipe pluridisciplinaire qui a permis de prendre en compte tous les enjeux : habitat, commerces, équipements, mobilités douces, paysage et environnement...*

QUELLES SONT LES GRANDES LIGNES DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE ?

Gaëlle : *J'en citerais trois : renaturer le centre-ville pour réduire les impacts du dérèglement climatique, adresser à nouveau la Ville vers la rivière et intégrer les déplacements doux aux principaux axes. En un mot, faire du Lion une ville encore plus agréable à vivre, où tout est accessible à pied ou en vélo en 15 minutes !*

Laureline : *Un potentiel de plus de 200 nouveaux logements, de nouveaux équipements, comme la piste d'athlétisme sur le plateau sportif ou une salle culturelle dans le centre-bourg. Et, pour renforcer le dynamisme du centre-bourg, la création de nouveaux locaux commerciaux ou la construction d'une halle couverte.*

POUVEZ-VOUS NOUS CITER DES EXEMPLES D'ACTION ?

Laureline : *Apaiser la mobilité routière. Pour cela, nous avons préconisé un plan de circulation comportant des sens uniques et des zones limitées à 20 ou 30 km/h. Ce scénario prendra tout son sens avec la rocade qui contournera la ville, mais on peut déjà commencer sa mise en place.*

Gaëlle : *La création d'une voie verte sur un axe est-ouest avec une passerelle sur l'Oudon. Un tel projet nécessite des discussions préalables pour dessiner son tracé et définir les points de franchissement possibles. Mais avec la vue d'ensemble, il est possible de mettre en place les 1^{ères} étapes.*

Pour plus d'infos

Arnaud GUEUDET, adjoint à l'urbanisme répond à vos questions en mairie le samedi, de 9h à 12h.

L'étude urbaine est consultable en ligne ici



CASINO, UN PROJET **EXEMPLAIRE ET SOLIDAIRE**

LUDIQUE, CULTUREL ET CONVIVIAL, LE FUTUR CASINO DU LION D'ANGERS A ÉTÉ PENSÉ COMME UN ÉTABLISSEMENT DE LOISIRS OUVERT À TOUS. CONFIEE AU GROUPE COGIT, SA CONSTRUCTION SERA ACHEVÉE EN 2029. SON EXPLOITATION APPORTERA D'IMPORTANTES RETOMBÉES FINANCIÈRES POUR LA VILLE ET LES ASSOCIATIONS LOCALES. RETOUR SUR LES ÉTAPES ET LE PROFIL DE CE PROJET AMBITIEUX ET RESPONSABLE !

UNE PROCEDURE DE SELECTION RIGOUREUSE ET TRANSPARENTE

Après la confirmation de l'éligibilité de la commune à l'implantation d'un casino par l'Etat, le Conseil municipal a approuvé, par sa délibération du 2 juin dernier, le lancement d'une procédure pour la création d'un établissement de jeux situé entre la route de Segré et la D775.

Accompagnés par les cabinets ESPELIA et COUDRAY, les élus ont alors défini un cahier des charges avec des exigences fortes en matière de préservation foncière et de prévention des addictions. En réponse à l'appel à candidatures, six offres ont été reçues début septembre. Après la sélection de 4 candidatures, le Maire, assisté de plusieurs adjoints, a ensuite auditionné les différents candidats pour négocier l'amélioration de leurs offres. Le Conseil municipal s'est finalement prononcé à l'unanimité, le 2 février 2026, en faveur du dossier proposé par le groupe COGIT.

UN PROJET ECORESPONSABLE INTEGRÉ AU PAYSAGE

La conception architecturale du bâtiment repose sur une approche écoresponsable, qui allie performance énergétique et confort des usagers. Construit avec des matériaux biosourcés ou issus des circuits courts, le futur casino consommera 75% d'énergie de moins qu'un bâtiment standard.



© Casino, Lion d'Angers © SUD architectes, mandataires.
Atelier d'Architecture Rivat, architecte associé.
Perspective : SCZ Studio

Labellisé « bâtiment passif », il se caractérisera par une réduction de ses besoins de chauffage, une excellente isolation (paille issue de filières locales, triple vitrage), et un recours aux énergies renouvelables comme la géothermie et le photovoltaïque. Les eaux pluviales issues des espaces extérieurs seront dirigées vers les noues paysagères* qui permettront leur traitement naturel par phyto-épuration avant leur infiltration dans le sol. Une solution qui favorisera la régénération des nappes phréatiques et limitera le recours aux réseaux d'assainissement. Avec deux niveaux de stationnement en sous-sol ; l'emprise au sol du bâtiment est optimisée. La réussite de l'intégration paysagère, assurée par un design contemporain, est renforcée par l'utilisation d'un inox poli-miroir sous les avancées de la toiture où se reflétera le paysage.

* : fossés végétalisés destinés à recueillir les eaux de pluie

“ Le lauréat va investir près de 29 M€ dans le bâtiment et les mobiliers et payer la construction du casino qui appartiendra à la ville à la livraison du chantier. C'est pour cette raison que le groupe COGIT louera le terrain avant le lancement du chantier, dès la signature de la convention d'occupation du domaine public. A l'intérieur, seules les machines de jeux resteront sa propriété. Nous sommes tous fiers de ce résultat et d'avoir assumé notre cahier des charges de départ. Avec un appui confirmé de l'Etat, nous espérons un déroulement rapide des procédures administratives et une fin rapide des aspérités juridiques lancées par le lauréat saumurois. ”

Etienne GLÉMOT,
Maire du Lion d'Angers

UN ENGAGEMENT FORT POUR LE JEU RESPONSABLE

La prévention de l'addiction aux jeux de hasard est au cœur du projet d'établissement du futur casino. Le groupe COGIT s'est en effet engagé à mener une politique très ambitieuse de jeu responsable en encadrant la pratique des joueurs pour qu'elle reste un loisir sûr.

Un espace dédié au jeu responsable, situé dans le hall d'accueil, proposera une documentation claire sur les risques d'addiction et un accès direct au site internet de l'Autorité Nationale du Jeu (ANJ).

Il bénéficiera de la présence quotidienne d'un référent Jeu Responsable, spécifiquement formé, et du psychologue du casino. Ce dernier, qui fera partie du comité de direction de l'établissement, sensibilisera les membres du personnel à la détection des signaux d'alerte comportementaux et sur la conduite à tenir face à un joueur en difficulté. Dans le cadre

d'un partenariat avec le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie d'Angers (CSAPA), il supervisera les procédures d'orientation vers les structures spécialisées.

Le casino du Lion mènera des actions de prévention spécifiques en direction des 18-25 ans. Il leur proposera en particulier un accompagnement numérique accessible avec un smartphone et il ne les ciblera pas dans ses envois de SMS ou d'e-mails.

« Nous voulions un projet écoresponsable et un prestataire avec une éthique forte. Notre partenariat avec COGIT nous offre des retombées conséquentes pour la Ville et les associations locales. Le casino sera un lieu de vie, de restauration et d'animation ouvert à tous : le casino du Lion mais surtout, le casino des Lionnais. »

Etienne GLÉMOT,
Maire du Lion d'Angers



Depuis le hall d'entrée, les plus joueurs pourront tenter leur chance dans la salle de jeux... dans le cadre d'une pratique raisonnée.

RESTAURATION & ANIMATIONS : UN LIEU DE VIE OUVERT À TOUS



Illuminé dans la nuit lionnaise, le casino deviendra un site emblématique marquant fortement l'entrée nord de la ville.

Dans la salle du bar, la petite scène du Café Show assurera le spectacle avec 170 animations chaque année. La programmation, riche et variée, proposera une mosaïque de divertissements : concerts, cafés littéraires, spectacles de stand-up, retransmissions sur écran géant, apéros philo, soirées de théâtre d'improvisation ou après-midi jeux de société...

L'étage abritera également une salle de blind test, qu'il sera possible de réserver entre amis pour une soirée de défis en chansons, un espace coworking et une salle de billard.

Le restaurant, d'une capacité de 76 couverts, sera ouvert tous les jours de la semaine. Conjuguant convivialité et gastronomie, il proposera deux services par jour. Sa carte, élaborée avec des producteurs locaux (charcutiers, fromagers, éleveurs et maraîchers), proposera des plats faits maison, à base de produits frais et revisités avec une touche de modernité.

Le restaurant s'est engagé à obtenir le label « Maître Restaurateur », gage de qualité, de transparence et de respect des traditions culinaires, 12 à 18 mois après son ouverture.

UN VECTEUR DE SOLIDARITE TERRITORIALE

Le montant de 3,2M € des redevances annuelles au démarrage permettra un important soutien financier à l'ensemble du territoire :

- 2,2M € iront à la Ville du Lion
- qui reversera 1M € à la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou
- 150 000€ supplémentaires seront fléchés pour le soutien des associations locales et de la filière équestre

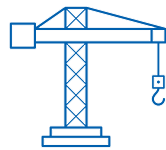


À l'étage, le visiteur pourra accéder à la salle du restaurant ainsi qu'aux différentes terrasses ouvertes sur le parc paysager.

Le recrutement du personnel du casino fera principalement appel à l'emploi local. 70% des salariés seront issus du département et 50% d'entre eux seront recrutés dans un rayon de 30 km autour du Lion d'Angers. Le casino emploiera 80 collaborateurs à son ouverture, puis, à terme, 100 salariés répartis sur l'ensemble de ses activités.

Le groupe COGIT

Acteur du divertissement, spécialisé dans l'exploitation de casinos et d'un large éventail d'activités de loisirs (restaurants, bars lounges, salles de spectacle...), le Groupe COGIT est le 5^{ème} opérateur français du marché. Il assure la gestion de 8 établissements en Métropole (Cherbourg, Lacanau et Saint-Gilles-Croix-de-Vie) ainsi qu'en Martinique, en Guadeloupe et en Guyane.



36

Mois de travaux



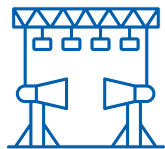
76

Couverts pour le restaurant



3,2 M€/an

Pour le territoire



170

Animations par an



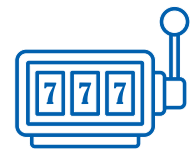
20

Ans d'exploitation



100

Emplois créés

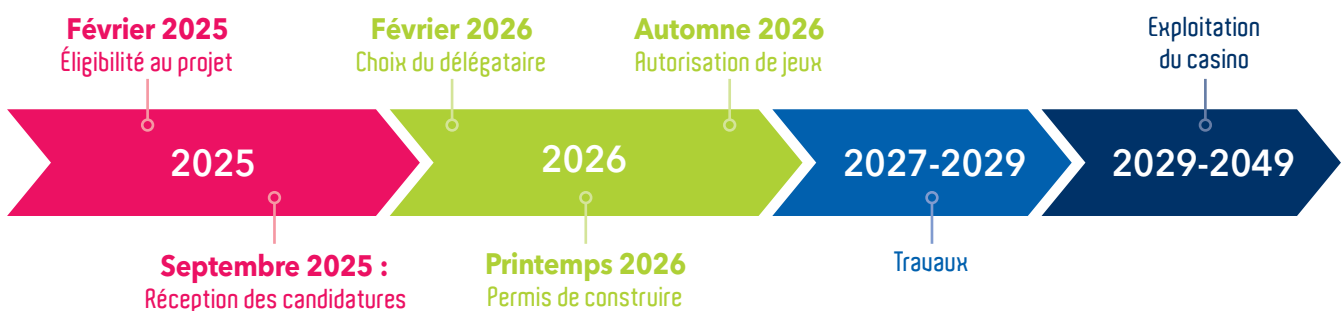


276

Machines à sous

LES ETAPES DU PROJET

A l'issue de la période d'exploitation, la Ville du Lion deviendra propriétaire du bâtiment.



MUNICIPALES 2026

4 QUESTIONS À...

Étienne GLÉMOT, Maire du lion d'angers



QUEL MESSAGE SOUHAITEZ-VOUS ADRESSER AUX LIONNAIS À L'ISSUE DE CES ÉLECTIONS MUNICIPALES ?

Nous sommes satisfaits d'avoir vécu une campagne électorale respectueuse. Les Lionnais ont pu choisir l'équipe qu'ils souhaitaient. Le temps du rassemblement est venu afin de poursuivre ensemble les projets validés.

POUVEZ-VOUS PRÉSENTER, EN QUELQUES MOTS, VOTRE ÉQUIPE ET VOTRE PROGRAMME ?

Nous avons constitué une équipe qui est représentative des Lionnais, constituée d'actifs en charge de famille, des agriculteurs, des artisans commerçants, des professionnels de santé, de la sécurité, de toutes les catégories socioprofessionnelles et des retraités. Tous ont en commun le fait d'être attentifs aux autres et d'avoir le souhait de travailler ensemble.

QUELS SONT, POUR VOUS, LES DOSSIERS PRIORITAIRES DES PROCHAINS MOIS ?

Ils figurent dans le budget voté à l'unanimité : l'étude du programme de la salle culturelle et de la médiathèque, une gare routière pour sécuriser les écoliers et apaiser les rues autour du complexe sportif en interdisant l'accès aux cars. Également l'agrandissement du bâtiment des Services techniques et le renforcement des matériels d'entretien des espaces verts.

POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE, POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ET NOUS PARLER DE VOUS SUR UN VOLET PLUS PERSONNEL ?

Je suis avant tout un père de famille. J'ai une activité professionnelle à mi-temps dans l'industrie. Ce travail est important pour moi car il m'a permis d'appliquer à la commune la même exigence d'efficacité et de bonne gestion. Enfin, cela n'aura échappé à personne, je suis un passionné de l'amélioration des services publics locaux et du bien vivre ensemble.

MUNICIPALES 2026

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

LE NOUVEAU CONSEIL S'EST INSTALLÉ LE SAMEDI 21 MARS 2026.
IL A PROCÉDÉ À L'ÉLECTION DU NOUVEAU MAIRE, DU MAIRE DÉLÉGUÉ D'ANDIGNÉ
ET À CELLE DES DIFFÉRENTS ADJOINTS.

Les élus de la majorité :

Conseiller communautaire



Étienne GLÉMOT
Maire du Lion d'Angers



Alain MOREAU
Maire délégué d'Andigné
Conseiller en charge des
espaces publics, de la
biodiversité et des déchets

Conseiller communautaire



**Nooruddine
MUHAMMAD**
1^{er} adjoint en charge
des finances, du
personnel et de
l'administration
générale

Conseiller communautaire

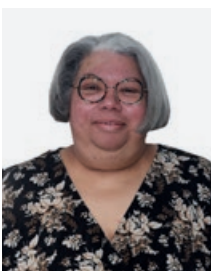


**Amélie
PAQUEREAU**
2^{ème} adjointe
en charge des
solidarités,
du logement
et de la santé

Conseiller communautaire



**Arnaud
GUEUDET**
3^{ème} adjoint
en charge
de l'urbanisme,
de l'économie
et du marché



**Muriel
NOIROT**
4^{ème} adjointe
en charge de
la culture, de
la citoyenneté
et de la
communication



**Jean-Daniel
AUGEREAU**
5^{ème} adjoint
en charge du
patrimoine et
de la sécurité

Conseiller communautaire



**Bénédicte
ANGLES**
6^{ème} adjointe
en charge de
l'enfance-jeunesse,
du sport et de
l'animation de la ville

MUNICIPALES DU 15 MARS 2026 : LES RESULTATS

62,14%

Taux de
participation

58,56%
(23 sièges)

Liste Unis, dessinons
l'avenir du Lion-d'Angers

41,44%
(6 sièges)

Liste Un nouvel élan
pour le Lion-d'Angers



**Marie-Claude
HAMARD**
Conseillère municipale



**Valérie
SORET-LENEUTRE**
Conseillère municipale



Patrick PISCIONE
Conseiller municipal



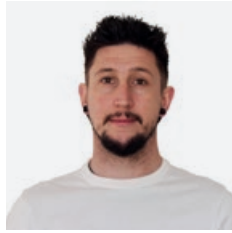
Doriane TUSSEAU
Conseillère municipale



Benoît TARDIF
Conseiller municipal



**Stéphanie
STRACQUADIO**
Conseillère municipale



**Alexandre
DE MATTEÏS**
Conseiller municipal



Catherine HAMON
Conseillère municipale



Adrien BOIZARD
Conseiller municipal



**Marina
MERCIER-SAUDAN**
Conseillère municipale



Jérôme MAURIER
Conseiller municipal



Jennifer CHETITAN
Conseillère municipale



Sébastien TRÉMAS
Conseiller municipal



Adeline GOICHON
Conseillère municipale



Romaric PAGE
Conseiller municipal

Les élus de la minorité :

Conseiller communautaire



**Jérôme
DELOIRE**
Conseiller
municipal



**Nicole
MELLIER**
Conseillère
municipale



**Richard
GUILLEMIN**
Conseiller
municipal



**Emeline
STEINIGER**
Conseillère
municipale



**David
GEORGET**
Conseiller
municipal



**Jennifer
LEROUX**
Conseillère
municipale

Zoom sur les chantiers en cours ou à venir

UNE SIGNALISATION LUMINEUSE SUR LA ROUTE DE VERN

Poursécuriser la traversée de piétons à l'entrée de la commune sur la route de Vern d'Anjou, et ralentir les véhicules empruntant cet axe lors de leur entrée dans l'agglomération, les services municipaux ont installé un panneau de signalisation lumineuse. L'aménagement de ce point de traversée sera complété, début 2026, par des bandes podotactiles et 2 potelets à tête blanche destinés à améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ou et mal voyantes. Le coût total de cette opération s'élève à 8 000€.



DU NOUVEAU POUR LES MOBILITES DOUCES

Des aménagements en faveur des mobilités douces ont été réalisés dans plusieurs rues du centre-ville pour compléter les panneaux déjà présents: rue de la Corderie, rue du Champ de Foire jusqu'à la rue du Général Leclerc et rue Godard Faultrier. Un marquage au sol souligne la possibilité de circulation des vélos à contre-sens en remontant le sens interdit qui s'applique aux véhicules. Des solutions en plus pour traverser le Lion en vélo !

EXTENSION DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Pour permettre un meilleur accueil du public et adapter le bâtiment à l'évolution de l'organisation des services techniques, le Conseil municipal a validé le projet d'extension du centre technique municipal. Les études préalables, qui sont prévues jusqu'au mois d'avril 2026, seront suivies par l'obtention du Permis de Construire et un démarrage des travaux avant l'été, pour une durée de 8 à 9 mois. Un investissement de 420 000€ pour améliorer les conditions de travail des agents et mieux répondre aux besoins des administrés.



RETOUR SUR LES INONDATIONS DE FEVRIER



Les fortes précipitations survenues cet hiver ont engendré une montée des eaux de l'Oudon et de la Mayenne qui est devenue préoccupante entre le 19 et le 22 février dernier. Trois secteurs de la commune ont été impactés : les quais d'Anjou et de Bretagne, le secteur du camping en direction de Thorigné et de Château-Gontier et la route de Segré. Tous ces axes, ainsi que le pont sur l'Oudon, ont été fermés à la circulation dans la soirée du 19 février.

En amont du pic de crue, les services techniques ont proposé de parpaings aux riverains concernés pour rehausser leurs meubles. Le CCAS s'est mobilisé pour contacter toutes les personnes qui ont ensuite été visitées par les équipes de la Protection civile pour s'assurer de leur sécurité et de leurs besoins. Une cellule de crise, pilotée par les élus municipaux en lien avec le SDIS, la Gendarmerie et Enedis, a permis de coordonner les actions de tous les intervenants. Une

trentaine de logements, dont certaines maisons non touchées par les eaux, ont été temporairement privés d'électricité. Un accueil pour les personnes ayant besoin d'un café ou de recharger leur téléphone portable a été mis en place salle Emile Joulain et en mairie. L'arrêt de la pluie a entraîné une décrue lente mais continue qui a permis la levée du dispositif pendant le week-end.

La municipalité remercie la solidarité qui s'est mise en place avec des bénévoles et des voisins, les services de la Ville, de la CCVHA, du Département, du Centre de secours et de la Gendarmerie, qui se sont fortement mobilisés pour accompagner au mieux les sinistrés. Des actions de fonds seront lancées pour rehausser le transformateur haute tension qui dessert une partie des habitations au nord de l'Oudon. L'objectif sera d'éviter des coupures de courant en cas d'inondations équivalentes !

DU NOUVEAU CHEZ VOS COMMERÇANTS, ARTISANS ET ACTIVITÉS DE SERVICES



DEPOT-VENTE, RETOUCHES ET CREATION

Ophélie Dersoir et Anaïs Guirois ont ouvert Rossignol et Coquelicot, leur boutique de vêtements à l'automne dernier. Situé aux 9, avenue des Acacias, le magasin propose une « salle d'exposition » avec plus de mille pièces femme et enfant en dépôt-vente. L'atelier de retouches et de création sur-mesure permet de réparer les vêtements de particuliers et de professionnels et de leur donner une seconde vie. Côté création, vous pouvez commander des robes de mariée ou de cérémonie mais également des rideaux, coussins ou encore housse de couette. Une solution durable pour s'équiper en produits de seconde main en excellent état. Venez découvrir la collection printemps-été !



📍 d'infos : Ouverture les lundis, mercredis, vendredis et samedis, de 10h à 18h30.
Contact par courriel à : rossignoletcoquelicot@gmail.com et au 02 41 21 55 79.

LES LAUREATS DES PRETS INITIATIVE ANJOU



Initiative Anjou est le premier réseau d'accompagnement des entreprises dans le Maine-et-Loire. Cette association attribue, après examen des dossiers de candidatures, des prêts à taux zéro pour soutenir la création, la croissance ou la reprise d'entreprise.

Le financement de ces prêts est assuré par la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, la Banque Publique d'Investissement et la Région Pays de la Loire. Depuis l'automne, 4 entreprises implantées sur la commune se sont vues attribuées un prêt d'honneur Initiative Anjou : la Fabulerie (boutique de créateurs), les Lunettes d'Agnes (opticienne), Spatule et Blaireau (fonderie d'art) et Baldur (coutellerie d'art).

UNE FONDERIE D'ART À LA SABLONNIERE

Fort de ses 25 ans d'expérience dans l'industrie de la métallurgie, Jérôme Horville a décidé, l'été dernier, de renouer avec la créativité.

Il a créé sa fonderie d'art, Spatule et Blaireau, qui a ouvert ses portes en octobre, au n°3 de l'impasse Bertin dans la zone d'activités de la Sablonnière. Utilisant uniquement les techniques dites du moulage au sable, il propose des objets d'art pour la rénovation du patrimoine ou la création artistique. Cet artisan du métal peut donner vie à toutes vos idées en réalisant, sur commande, des objets en bronze ou en aluminium. L'atelier est ouvert au public, sur réservation, pour des visites et des démonstrations.



📍 d'infos : Visites guidées sur réservation (2h / 10 à 12 personnes maximum) le mercredi et le vendredi à 14h et le samedi & le dimanche, sur demande. Contact par courriel à : spatule.blaireau@gmail.com et au 06 27 94 47 90.

JUMELAGE : DES PROJETS OUTRE-RHIN POUR LA JEUNESSE



LE COMITÉ DE JUMELAGE DU LION A CHOISI, EN DÉCEMBRE DERNIER, UNE NOUVELLE ÉQUIPE.



Son objectif principal est la consolidation du jumelage avec Bad Buchau, commune du Land de Bade-Würtemberg, dont la naissance remonte à 1993. « *Notre première action sera la réception d'une délégation allemande, du 13 au 17 mai 2026, explique Yvonnick PAGE, le nouveau président de l'association. Lorsque j'étais jeune, nous avons proposé de partir avec le club de foot, afin de rencontrer l'équipe locale. L'année dernière, le club de tennis du Lion a été associé aux échanges, avec un mini-tournoi organisé le samedi matin. Le sport est un excellent moyen de découvrir une autre culture* ».

Si les détails du programme de ce séjour sont encore en cours d'élaboration, la soirée du jumelage aura lieu le vendredi 15 mai à la salle Emile JOULAIN. « *Nous participerons à la journée de l'Anjou Loire Challenge, en partenariat avec l'association des courses du Lion d'Angers, et nous organiserons une journée culturelle autour du patrimoine local, ainsi qu'une découverte de la boule de fort au Cercle Saint Joseph* », poursuit Yvonnick PAGE. « *Notre principal objectif est de toucher davantage les jeunes* », conclut le nouveau Président. « *Nous allons donc promouvoir le jumelage sur les réseaux sociaux, avec, prochainement, la création d'une nouvelle page Facebook et d'un compte Instagram. Nous souhaitons également, en cours d'année, proposer la mise en place d'une commission animation afin de mettre en avant notre association lors des manifestations se déroulant sur la commune* »

Le nouveau bureau du CJL : Président : Yvonnick Page - Secrétaires : Frédérique Lehon et Nathalie Tiercelin - Trésoriers : Pascal Beloin et Jocelyne Sirjean

Legs & moi : accompagner la générosité

En France, le montant des dons des particuliers aux associations d'intérêt général est largement supérieur à celui des dons effectués au profit des communes. Pour mieux informer les citoyens de cette possibilité et pour consolider ses ressources, la Ville du Lion a adhéré au dispositif Legs & Moi. Proposé par l'Association des maires et présidents d'EPCI du Maine-et-Loire (AMF49), ce dispositif a pour objectif de faciliter les donations des habitants à la commune.

La Ville s'engage à respecter strictement les volontés des donateurs et à utiliser les fonds ou les biens légués uniquement pour les projets définis. Toute personne souhaitant transmettre une partie de son patrimoine à la collectivité sera orientée vers le ou la référent(e) Legs & Moi qui l'accompagnera, en toute confidentialité et de façon transparente, dans ses démarches.

Ce cadre permettra de mieux accueillir les actes de générosité et de solidarité citoyenne !

➕ d'infos : Pour en savoir plus : Rendez-vous sur <https://legscommune49.fr/>





Les agents d'accueil à votre service

Lorsque vous contactez les 3RD'Anjou, la voix de l'agent d'accueil est une des premières que vous entendez. Bien plus qu'un point de contact, ce poste joue un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de la chaîne de tri.

Au sein des 3RD'Anjou, les agents d'accueil sont un point de repère pour les usagers. Très polyvalents, ils font le lien entre les demandes des usagers et les services internes (déchèterie, collecte, facturation...) et gèrent leurs différentes demandes en les orientant vers les services concernés.

Ils connaissent les consignes de tri et les points de collecte et peuvent répondre efficacement à toutes vos questions. Alors, pour bien trier, écoutez-les !

LES ERREURS DE TRI LES PLUS COURANTES

Le tri, c'est facile mais ce n'est pas toujours simple. Voici le top 4 des erreurs que nous commettons le plus souvent :

- 1) Les filets d'agrumes sont en plastique > dans le bac de tri
- 2) Les papiers cadeaux brillants, plastifiés ou métallisés > dans les ordures ménagères
- 3) L'essuie-tout n'est pas recyclable > direction les ordures ménagères

Et n'oubliez pas, les emballages doivent être déposés séparément dans le bac jaune et non pas emboîtés !

LE CCE AGIT POUR L'ENVIRONNEMENT

LES LIONCEAUX DE LA MAIRIE ONT TOUJOURS BEAUCOUP D'IDÉES POUR LEUR VILLE. LES 14 MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DES ENFANTS ONT TRAVAILLÉ SUR DEUX NOUVEAUX PROJETS : L'AIRE DE JEUX DE L'ÎLE AUX ENFANTS ET LA COLLECTE DES MÉGOTS DE CIGARETTES.



En liaison avec le service des espaces verts, les enfants du CCE ont choisi de renouveler un jeu de l'île aux enfants (à l'entrée de l'Isle Briand) qui n'était plus aux normes par une nouvelle gamme de 5 jeux musicaux. Leur installation a été réalisée durant l'automne.

Pour agir en faveur de l'environnement, les Lionceaux ont repéré, avec les agents des Services techniques de la Ville, les lieux publics où les mégots s'accumulent sur le sol. Ils ont ensuite choisi un modèle de collecteur sur le catalogue de l'Alcome. En 2023, la commune a en effet passé une convention avec cet organisme national, qui perçoit et redistribue une partie des taxes sur le tabac. Le premier site identifié est celui des parkings extérieurs du complexe sportif.



Handball : plus de licenciés sur les parquets



Après une fin de saison dernière marquée par l'accueil des finales de coupe et challenge de l'Anjou, le Club Sportif Lionnais Handball a entamé une saison 2025/2026 pleine de dynamisme et de réussite.

Avec ses 284 licenciés en début de saison, le club dépasse son record historique et confirme sa place de 4ème club du Maine-et-Loire. Le CSL brille également sur le plan sportif. Côté féminin, l'équipe SF1 a accédé cette saison à la 1ère division départementale tandis que l'équipe U21F a intégré le championnat en 2ème division territoriale.

Le collectif « U17F Haut-Anjou Handball » qui regroupe en U17F des joueuses de 3 clubs (Château-Gontier, Segré et le Lion d'Angers) évolue au niveau national. Et chez les jeunes filles, le collectif U15F dispose d'un groupe prometteur suivi des équipes U13F et U11F qui démarrent leur apprentissage avec beaucoup de panache !

L'équipe fanion messieurs s'est maintenue en Honneur Régionale. L'équipe 2 et l'équipe U16G évoluent dans la plus haute poule départementale en attendant la relève assurée par les 6 équipes jeunes. Ces bons résultats, témoignent de la qualité des entrainements dispensés par Séverine CRUAULT, salariée du club, et par l'ensemble des bénévoles qui s'impliquent dans la vie du CSL.

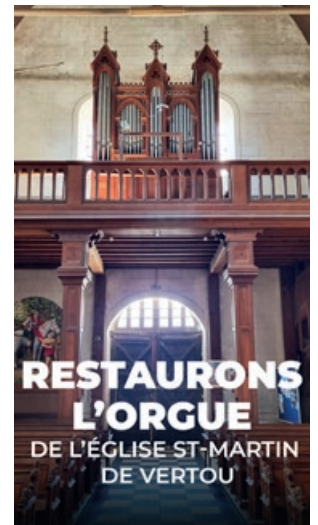
Brauo à eux tous !

RESTAURONS L'ORGUE DU LION

L'ÉGLISE DU LION DISPOSE D'UN ÉLÉMENT DE PATRIMOINE TOUT À FAIT REMARQUABLE : UN ORGUE EXCEPTIONNEL FABRIQUÉ PAR LA MANUFACTURE ARISTIDE CAVAILLÉ-COLL ET OFFERT À LA PAROISSE EN 1882 PAR LA COMTESSE DE TRÉDERN.

À la rentrée 2025, l'association des amis des églises du Lion d'Angers et d'Andigné a sollicité l'aide de la Ville pour sa restauration. Un diagnostic de l'instrument, réalisé par un technicien agréé, a confirmé son intérêt archéologique et a établi le coût de sa restauration à 220 000 €.

La Ville et l'association se sont alors tournées vers la Fondation du Patrimoine pour lancer une campagne de dons en ligne dans le cadre d'une convention. L'objectif de la campagne en ligne est de réunir un total de 88 000€ de fonds privés et que la rénovation de l'orgue soit achevée pour le millénaire de l'église en 2027.



18 000 €

88 000 €

Mécénat privé



À l'heure où nous imprimons ce numéro, 30 donateurs, dont l'association des amis de l'église qui a remis un chèque de 8 000€, se sont mobilisés pour verser 18 000€, soit 20% de la somme attendue.

Grâce à vos dons, l'orgue pourra résonner à l'occasion de concerts ou de cours pour les élèves de l'école de musique.

Alors, que vous soyez mélomane ou défenseur du patrimoine ou, si vous souhaitez tout simplement bénéficier d'une réduction d'impôts, rendez-vous sur : www.fondation-patrimoine.org ou scannez le QR-Code ci-contre :





AGENDA ASSOCIATIF

**SAMEDI 4 AVRIL
DE 10H À 12H**

**Enquête version jeux de société
(Semaines Enfance Famille)**
Ludolion - 2 rue du Courgeon - Entrée libre - Tout âge

MERCREDI 8 AVRIL

ET JEUDI 9 AVRIL DE 9H30 À 11H
Parcours sensoriel (Semaine Enfance Famille)
Multi-accueil Les Marmousets
4, rue du Courgeon - Sur inscription - de 0 à 3 ans

SAMEDI 11 AVRIL DE 14H À 18H

**Temps fort : La traversée des mondes
(Semaine Enfance Famille)**
Espace Émile Joulain - Entrée libre - Tout âge

MERCREDI 15 AVRIL DE 10H15 À 11H45

L'aventure au potager (Semaines Enfance Famille)
Récréa'Lion - Espace Arlequin
Sur inscription - de 3 à 6 ans

JEUDI 16 AVRIL DE 18H À 22H30

**Enquête sur les aventures d'Alice
(Semaines Enfance Famille)**
Rendez-vous à Récréa'Jeunes
Entrée libre - de 11 à 17 ans

VENDREDI 17 AVRIL À 15H ET 20H30

Séance cinéma (enfant/adulte)
Proposée par Familles Rurales
Salle Emile Joulain - Tarifs : 5,5€ adulte
non adhérent (4,5€ adhérent)

SAMEDI 18 AVRIL DE 10H ET 12H

**Enquête version jeux de société
(Semaines Enfance Famille)**
Ludolion - 2 rue du Courgeon - Entrée libre - Tout âge

DIMANCHE 19 AVRIL 2026 DE 7H30 À 10H

**33^{ème} édition des Boucles Lionnaises,
Marche, VTT, vélo route & vélo gravel**
Salle Emile Joulain - Tarifs : 5 € - Gratuit pour les
moins de 5 ans. Renseignements : 06 44 02 77 57

LUNDI 11 MAI 2026 À 20H30

Séance cinéma (enfant/adulte)
Proposée par Familles Rurales
Salle Emile Joulain
Tarifs 5,5€ adulte non adhérent (4,5€ adhérent)

SAMEDI 30 MAI

Sur la trace du lion
2^{ème} édition du trail
nature par la section
ESSHA Athlétisme
Parcours de 7 à 24km
Inscriptions sur
espace-competition.com



Un nouveau règlement pour l'affichage

Pour harmoniser le traitement des demandes et répondre au mieux aux différentes demandes, le conseil municipal a approuvé un règlement sur l'utilisation des banderoles.

Sur les 6 emplacements de banderoles, l'affichage à des fins commerciales n'est pas autorisé. Les informations doivent concerner l'actualité du Lion d'Angers et/ou s'adresser au bénéfice des Lionnais.

Les emplacements sont attribués dans l'ordre chronologique des demandes et les disponibilités du planning d'affichage. Cependant, une priorité sera accordée aux manifestations municipales



Vous souhaitez faire installer une banderole ?

Déposez une demande écrite, au moins 1 mois avant la date d'installation à : mairie@leliondangers.fr.

Elle doit obligatoirement préciser la date de l'évènement, le nom de l'association et l'objet de la manifestation.

Le coût de l'impression est à la charge du demandeur. Il est impossible de solliciter plus de trois emplacements pour une même manifestation.

Retrouvez le règlement sur le site de la Ville ou via ce QR-Code :



ÇA S'EST PASSÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

19 NOVEMBRE 2025
REPAS DES AINES
A ANDIGNE



6 DECEMBRE 2025
TELETHON



3 JANVIER 2026
CEREMONIE DES VOEUX



4 FEVRIER 2026
VISITE DU CCE A LA
GENDARMERIE DU LION

20 FÉVRIER 2026
INTERVENTION AGENTS DE LA VILLE
PENDANT LA CRUE DE L'ODON



20 MARS 2026
VISITE EN MAIRIE DES
COLLÉGIENS DE BAD BUCHAU